

**[Text]**

which wheat one looks at, but if you take the average, the levels I reported are accurate.

This should lead importers to accept, as you imply, prices much closer to, or at, the levels that we were seeking. The difficulty we encountered was that even the exporting countries, Canada in particular, were uneasy about establishing price structures for a three-year period given the difficulty in changing such structures. We felt at the time that we should have been getting a level of about \$150. We had some flexibility in our position, but very little. We also felt we had to be able to adjust those in the light of cost experience.

In looking forward, that uncertainty continues and would lead us, I think, to revise our own levels if we are trying to project three years forward—and I am only talking about the lower level.

As far as importers are concerned, they were \$15 or \$20 a ton below us on average, and this amount was too wide to bridge. They base their approach more on looking backwards to recent market levels—and by “recent” I mean the last two or three years, and of course in that period prices have been down at that level occasionally, and perhaps there may be some market judgments that they could soften again.

The point is that they find it politically difficult to accept the levels that I am talking about, even though the current market appears to justify it adequately. So, it becomes a question of which countries are prepared to accept these levels from a policy point of view and implement them through an international agreement. Of course, price is only one of the areas of difference. Others relate to stocks and the problems in developing countries.

**Senator Olson:** It seems to me that Canada has been setting its price, at least over the last few months, on a basis different from that which it used previously, that being that you base your offering price on deliverability, which sometimes in the past was on the stock that you had back in the country, but there was sufficient unused capacity in the system to move that forward in the event that further sales were made. But over the past few months, the pricing, it seems to me, has been based on what can in fact be put into export position, regardless of how much is back in storage.

On the projections that you have made up to 1985, do you anticipate a very large increase in the delivery capability?

**Mr. Miner:** If I might comment on the manner in which prices are set, the Canadian Wheat Board Act requires that it obtain from the market the best return possible for the producers based on a judgment of market levels and the volumes that can be moved. If the volume is in effect fixed at the upper end, the board will focus more specifically, naturally, on price,

**[Traduction]**

l'échelle. On doit être prudent lorsqu'on regarde les différentes sortes de blés, mais si on prend la moyenne, les taux que j'ai mentionnés sont exacts.

Cela devrait inciter les importateurs à accepter, comme vous le supposez, des prix qui sont presque égaux ou égaux aux taux que nous demandons. La difficulté que nous avons éprouvée est la suivante: même les pays exportateurs, le Canada en particulier, n'étaient pas prêts à établir des structures de prix pour une période de trois ans, étant donné qu'il est très difficile de changer de telles structures. A ce moment-là, nous pensions qu'on aurait dû nous accorder un taux d'environ \$150. Nous étions prêts à modifier notre position, mais dans une très petite mesure. Nous étions également d'avis que nous devons être capables de modifier ces taux en fonction des coûts.

Si on regarde l'avenir, cette incertitude persiste et elle nous incitera, à mon avis, à réviser nos propres taux si nous essayons de planifier pour trois ans à l'avance, et je ne parle pas seulement du taux le plus bas.

En ce qui concerne les importateurs, en moyenne leurs prix étaient \$15 ou \$20 plus bas que les nôtres, et cet écart était trop considérable pour qu'on puisse le combler. Leur méthode est de se fonder davantage sur les taux les plus récents du marché, et par «récents» j'entends les deux ou trois dernières années, et, bien entendu, au cours de cette période les prix ont, à certaines occasions, atteint des niveaux aussi bas, et il se peut qu'il serait bon qu'ils modifient leur position de nouveau.

Le fait est qu'il est difficile pour eux du point de vue politique d'accepter les taux que je mentionne, même si le marché actuel semble les justifier. Par conséquent, la question est de savoir quels pays sont prêts à accepter ces taux en adoptant une politique et à les mettre en vigueur en vertu d'une entente internationale. Bien entendu, le prix n'est qu'un seul des points sur lesquels on ne s'entend pas. Les autres concernent les stocks et les problèmes des pays en voie de développement.

**Le sénateur Olson:** Il me semble que le Canada a fixé son prix, du moins au cours des quelques derniers mois, en se fondant sur des facteurs différents de ceux qu'il utilisait auparavant, étant donné que vous fondez votre prix sur les possibilités de livraison, tandis que par le passé vous vous fondiez parfois sur le stock que nous avions dans le pays, mais il y avait suffisamment de production non utilisée dans le système pour pouvoir expédier la marchandise même si d'autres ventes étaient faites. Néanmoins, au cours des derniers mois, selon moi, les prix ont été fixés en se fondant sur ce qui peut, en fait, être exporté, sans tenir compte de ce que nous possédons en stock.

En ce qui concerne les prévisions que vous avez faites pour jusqu'en 1985, prévoyez-vous une augmentation très considérable des possibilités de livraison?

**M. Miner:** Si je peux vous parler de la façon dont les prix sont fixés, la Loi sur la Commission canadienne du blé exige que cette dernière obtienne sur le marché le meilleur prix possible pour les producteurs en se fondant sur un jugement des taux et sur les quantités qui peuvent être expédiées. Si la quantité est, en fait, fixée à son niveau le plus élevé, naturelle-